

	AERO-CLUB DU CE AIRBUS-FRANCE TOULOUSE	
	CISOA-Commission Interne pour la Sécurité des Opérations Aériennes	
03/2011	Conseil Sécurité du mois	Page 1/2

Rédacteur : Marc Postal

Documentation à jour : un homme averti en vaut deux !

(En bleu, ajouts à la version html, postée dans les Infos au menu Accueil du site web ACAT)

Le bon sens demande, la réglementation commande et la sécurité exige que, nous pilotes privés, dispositions d'informations à jour et adaptées au vol projeté ! Mais quelles informations, où les trouver, quand sont-elles mises à jour et à quel moment les recueillir ?

De telles informations figurent sur les cartes aéronautiques, de diverses échelles à utiliser selon le type de navigation effectuée ([cheminement](#), [cap et montre](#), [avec utilisation de moyens de radionavigation](#), [du GPS](#), [VFR « on top »](#)), ainsi que sur les cartes VAC, dans les Sup AIP et les Notams.

Elles sont relatives à la topographie de la région survolée et aux obstacles artificiels, aux espaces aériens traversés et leurs services associés, aux itinéraires prévus, aux zones à statut particulier (réglementée, dangereuse ou interdite), aux aérodromes, aux aides à la navigation, etc.

VAC : Visual Approach and landing Chart - Carte d'approche et d'atterrissage à vue

Sup AIP : suppléments aux publications d'information aéronautique

Notams : notice to airmen - avis aux aviateurs

Les cartes aéronautiques s'achètent en boutique ou sur le web ainsi que les divers atlas des aérodromes (atlas des VAC-France, atlas régionaux) et leurs mises à jour.

Les cartes aéronautiques OACI au 1/500 000ème éditées par l'IGN (Institut Géographique National) sont les plus connues des pilotes VFR, mais l'information aéronautique ([espaces](#), [zones](#), [services et fréquences](#) ...) est seulement fournie jusqu'à 5000ft QNH ou 2000ft ASFC (le plus haut des deux) et mise à jour une fois par an, en avril.

Les cartes aéronautiques SIA au 1/1 000 000ème de la « pochette VFR » sont éditées avec leur complément deux fois par an (avril, novembre). Cependant ces cartes ne sont pas tout à fait adaptées pour la navigation [en cheminement](#) à vue car [d'une part](#) la topographie est moins détaillée et [d'autre part](#) l'échelle est grande [vis-à-vis des vitesses de nos avions légers](#).

Pour mémoire, le SIA- [Service de l'Information Aéronautique](#) est la référence officielle en information aéronautique pour la France.

La « pochette VFR » du SIA contient en outre un Guide VFR, une carte du Réseau Très Basse Altitude Défense (RTBA), une règle aéronautique à différentes échelles et en option une carte aéronautique au 1/250 000ème à choisir parmi les six disponibles, par exemple celle de Toulouse Midi-Pyrénées.

Ces cartes « à caractère régional » sont un bon compromis entre les cartes 1/500 000ème et 1/1000 000ème, mais cette échelle inhabituelle peut surprendre ou présenter des difficultés d'utilisation dans les cockpits exigus de nos avions. L'information aéronautique y est fournie jusqu'au FL 195 (limite supérieure de l'espace aérien classe « G ») et sa présentation en rend la lecture plus aisée que sur les autres cartes. Les obstacles artificiels (hors agglomération) ne sont représentés que si leur hauteur dépasse 500 ft (idem sur les cartes 1/1 000 000ème SIA) alors que sur les cartes 1/500 000ème IGN ce seuil est de 300 ft !

L'éditeur Jeppesen propose des cartes au 1/500 000ème et au 1/1 000 000ème, similaires à celles éditées par l'IGN et le SIA mais qui concernent aussi les autres pays européens et au-delà.

Les cartes VAC fournissent les informations relatives aux aérodromes ([pour l'approche](#), [l'atterrissage et le décollage](#), [les mouvements au sol](#), [les aires de stationnement](#), [les consignes particulières](#), [les informations diverses](#)). Elles sont mises à jour ([amendées](#)) au gré des modifications affectant chaque aérodrome, avec publication mensuelle des révisions ([amendements](#)) : à une date donnée, il est donc vivement conseillé de vérifier que l'impression « papier » en sa possession est bien celle de la VAC en vigueur.

	AERO-CLUB DU CE AIRBUS-FRANCE TOULOUSE	 
	CISOA-Commission Interne pour la Sécurité des Opérations Aériennes	
03/2011	Conseil Sécurité du mois	Page 2/2

Rédacteur : Marc Postal

L'atlas des aérodromes commercialisé par le SIA contient, en addition des VAC, divers feuillets décrivant notamment les limites des secteurs d'information de vol (SIV) et les itinéraires de transit VFR attachés à certains aérodromes.

Les VAC - France sont consultables et téléchargeables **gratuitement** à la rubrique AIP-Cartes du site web du SIA : www.sia.aviation-civile.gouv.fr.

L'éditeur Jeppesen propose également des VAC : leur acquisition est payante avec la possibilité d'un abonnement aux révisions mensuelles, mais pour la France la référence reste le SIA.

NOTA IMPORTANT : la base de données des Récepteurs GPS équipant les avions de l'ACAT contient des éléments d'information aéronautique qui ne sont pas mis à jour régulièrement !

Avant de se fier aux indications fournies, en particulier lors du franchissement de limites d'espaces ou de zones voire à propos des ATS (nature du service, fréquences, etc.) il est impératif d'avoir vérifié leur validité.

Les Sup AIP contiennent diverses informations généralement fournies en avance de phase d'une évolution prévue (par exemple, ouverture de Franczal à la CAP) ou liées à une situation particulière (par exemple, **déroulement d'exercices aériens militaires ou du Grand Prix F1 de Monaco**). La date effective de début ou de fin de la validité du contenu d'un Sup AIP peut être signalée au moyen d'un Notam.

Les Notams, bien connus du pilote privé, contiennent les informations « court terme » à consulter juste avant le vol, le préavis de début et de fin de validité du contenu pouvant être de quelques heures seulement.

Les Sup AIP et les Notams sont consultables et téléchargeables **gratuitement** sur les sites web du SIA et Olivia : www.olivia.aviation-civile.gouv.fr.

Olivia est également accessible via le site web du SIA à la rubrique Préparation en ligne, menu Dossier de vol.

Sur Olivia, au menu Notam, plusieurs chemins sont proposés pour recueillir l'information aéronautique :

- ✓ Bulletin d'aérodrome : notams relatifs aux aérodromes sélectionnés
- ✓ Route étroite : notams relatifs à la route sélectionnée, sur une largeur de 15 Nm de part et d'autre, y compris l'activité des zones rencontrées
- ✓ Zones basse et très basse altitude : ce chemin renvoie au site web du SIA, rubrique Cartes AZBA
- ✓ Sup AIP : voir plus haut.

Être en possession de cartes **aéronautiques** adaptées et à jour, recueillir systématiquement les Sup AIP et les Notams en vigueur et analyser le tout attentivement sont un passage obligé pour préparer un vol et pouvoir l'effectuer en toute sécurité, que ce soit en local ou en voyage !

Rédigé par Marc Postal (FI), complété et validé par les membres la CISOA.